



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

agriculteurs

Question écrite n° 102728

Texte de la question

M. Éric Straumann interroge M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement sur l'évolution du revenu agricole dans le département du Haut-Rhin depuis 2010.

Texte de la réponse

La source statistique qui permet de fournir une information sur les résultats agricoles ne permet pas de détailler les évolutions au-delà de la région. En effet, les résultats agricoles des exploitations sont calculés à partir du réseau d'informations comptables agricoles, dispositif qui interroge 7 500 exploitations sur la France. Les résultats ci-après concernent donc l'ancienne région Alsace. L'analyse des résultats agricoles moyens par actif non-salarié, pour les exploitations moyennes ou grandes d'Alsace, montre une augmentation très forte de ce résultat entre 2010 et 2011 : de 30 000 € en moyenne en 2010, ce résultat dépasse 39 000 € en 2011, soit une hausse de près de 32 %. Après une légère baisse en 2012 (environ 37 400 €), le résultat de l'année 2013 diminue fortement (- 45 %) pour s'établir à 20 500 €. Ce repli se poursuit de manière beaucoup plus modéré en 2014 (- 8 %). L'année 2015 affiche une très légère hausse (+ 1,2 %), avec un revenu proche de 19 000 €. La variation des résultats alsaciens s'explique en grande partie par ceux des exploitations céréalières (maïs essentiellement) et viticoles. En 2012 et 2013, la production viticole a été exceptionnellement basse, ce qui expliquerait le recul dès 2012 du résultat agricole alsacien. En effet, ce n'est qu'en 2013 que les prix des céréales ont commencé à reculer, entraînant la chute des résultats des exploitations céréalières. Ces deux facteurs expliquent le fléchissement prononcé des résultats alsaciens en 2013. En 2014 et 2015, les résultats de la viticulture s'améliorent, soutenant le résultat d'ensemble qui augmente à nouveau modérément en 2015. Dans le Haut-Rhin, la production viticole a un poids en valeur plus important que dans le Bas-Rhin (respectivement 60 % et 34 %). Le niveau et les évolutions du résultat agricole dans ce département devraient être, de ce fait, davantage dépendants des fluctuations de la production viticole que dans le Bas-Rhin.

Données clés

Auteur : [M. Éric Straumann](#)

Circonscription : Haut-Rhin (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102728

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 février 2017](#), page 1382

Réponse publiée au JO le : [21 mars 2017](#), page 2336